

## La tuilerie Émile Jacob <sup>1</sup>



*Bernard Javelle a été responsable de production à l'usine de Commenailles de 1973 à 1978, puis PDG de 1978 à 1988. Il revient sur l'histoire de cette tuilerie, créée en 1912 par son arrière-grand-père, Émile Jacob.*



Mon arrière-grand-père avait constaté que la matière première était de meilleure qualité à Commenailles qu'à Navilly. Par contre, cette argile était difficile à maîtriser. Elle avait des difficultés de séchage et de ce fait, devait être cuite à 1200 degrés (au lieu de 1000 pour les autres tuiles). Avec les moyens techniques de l'époque, la production de tuiles était difficile. De plus, il y avait une sorte de concurrence entre Jules Jacob (fils d'Émile), responsable de Navilly et son père. Leurs échanges de courriers étaient parfois un peu vifs. Jules disait : « *oui mais pourquoi on a fait cette tuile à l'usine de Commenailles, ça fait concurrence à Navilly.* ». Émile arrangeait un peu les choses : « *mais pas du tout, c'est un peu un complément...* »

Quand j'ai pris la responsabilité du site de Commenailles, Navilly fermait (l'usine avait brûlé en 1970). Mon grand-père, Émile Jacob fils, en était non pas le gérant, mais plutôt l'autorité morale). Devant le spectacle de l'incendie de Navilly, (on me l'a répété puisque je n'étais pas là, j'étais étudiant à l'époque), il a dit : « *on reconstruira Navilly* », ce qui pour moi, qui avait une vingtaine d'années à l'époque - je voyais ça de loin - était complètement «idiot». Navilly avait beaucoup de mal à produire une tuile de bonne qualité, il y avait beaucoup de déchets. J'ai eu raison puisque Navilly a été reconstruit et arrêté un an plus tard pour des raisons financières. Et Commenailles n'avait pas ce problème-là. On fabriquait de bonnes tuiles mais elles coûtaient cher car il fallait les cuire à 200 degrés de plus. La construction d'un four à cette température-là était par ailleurs plus onéreuse. D'autre part, les terrains de Commenailles sont argilisés sur les couches supérieures. En effet, à partir de trois ou quatre mètres de profondeur, ce n'est plus de l'argile, mais du sable. Cela nous oblige à exploiter de plus grandes superficies, ce qui a un coût. Les frais de transport s'ajoutent également au prix de revient.

À l'époque, j'avais pour principe de dire que nous avions un gros avantage par rapport à la concurrence. Tout le monde connaît la tuile de Commenailles, on peut la garantir dix ou trente ans, et même à vie ! Donc ça justifie un prix plus élevé. La tuile de Commenailles était un peu plus chère que les autres. D'ailleurs, la tuilerie de Commenailles fonctionne toujours. C'est une grande satisfaction pour notre famille puisqu'elle fait partie maintenant d'un groupe important,

<sup>1</sup> Entretien réalisé par Claudel Guyennot (Association BRES) et Jean-Louis Vauchez. Texte rédigé d'après les propos de M. Javelle et retravaillé par le comité de lecture de la CCBHS. Ce texte constitue de complément du texte « *L'entreprise Jacob, une saga industrielle* ». Pour une histoire complète de la tuilerie de Commenailles, on peut consulter le site :

<http://patrimoine.franche-comte.fr/gtrudov/IA00125861/index.htm>

La photo en haut à droite est d'ailleurs empruntée à ce site.

Imerys. Malheureusement l'entreprise a cédé toute la branche couverture à un fonds de pension américain. Les fonds de pension c'est purement de la finance, donc il faut que ce soit rentable. J'espère qu'à l'avenir, la tuilerie pourra être rattachée à un groupe professionnel plutôt qu'à un fonds de pension.

Les tuiles Jacob sont connues et elles sont surtout appréciées dans les zones montagneuses, parce qu'à certains endroits, elles se dégradent très vite. Dans une journée, il y a plusieurs phases de gel et de dégel. Les tuiles ordinaires s'effritent, s'écaillent, se cassent. Du fait des tensions entre l'extérieur et l'intérieur, une fissure se produit, l'eau s'infiltré et le gel fait éclater la tuile. C'est pour cela que les tuiles de Commenailles, je crois qu'on n'en a jamais remplacées.

Une garantie de trente ans sur les tuiles constitue la règle. Nous on pourrait les garantir deux fois plus ou même à vie. Jamais on ne m'a rapporté une tuile gelée. Mais garantir quelque chose à vie, ça ne s'est jamais fait ! Les tuiles de Commenailles sont toujours appréciées. Elles sont encore en vente dans les zones montagneuses. Quand j'étais dans le métier, il y avait une grosse concurrence, notamment avec les tuiles en béton. Elles devaient rafler tout le marché. Mais ça ne s'est pas passé comme ça, parce que les tuiles en béton ne gèlent pas, mais deviennent très vilaines et moussues. On n'en voit plus beaucoup.

D'après le témoignage de Bernard Javelle  
Commenailles  
Janvier 2019